

COMITE HYGIENE ET SECURITE 25 OCTOBRE 2012

ORDRE DU JOUR :

- *Point sur l'avancement des projets immobiliers,*
- *Point sur l'exécution budgétaire 2012,*
- *Présentation du rapport des médecins de prévention année 2011,*
- *Nouvelles modalités de mise à jour du DUERP,*
- *Déploiement du tableau de veille sociale,*
- *Questions diverses.*

La réunion du Comité d'Hygiène et Sécurité Conditions de Travail du Finistère s'est tenue le 25 octobre 2012 dans les locaux du Centre des Finances Publiques de Châteaulin.

Exceptionnellement, la présidence a été assurée par Mme BOUVET, Directrice du pôle Ressources, en l'absence de Mme PY, Directrice départementale. Les représentants **FO DGFIP** ont dénoncé cette situation car le règlement intérieur du CHS-CT ne prévoit aucune suppléance concernant la présidence. Dès lors, il est parfaitement irrespectueux de la part de la Présidente de ne pas siéger alors que selon nos informations, son emploi du temps lui aurait permis d'assurer son rôle en matinée.

Cela révèle, selon nous, le faible intérêt que porte Mme PY à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail des agents. Il est également utile de rappeler que la présente réunion s'est tenue à la demande des organisations syndicales ce qui là aussi est révélateur d'une certaine conception du dialogue social pour le moins étriquée. Cela est d'autant plus surprenant à l'heure où le nouveau Directeur Général des Finances Publiques multiplie les grandes déclarations sur l'attention que l'Administration doit porter aux conditions de travail des agents et sur les engagement d'un dialogue social qui ne doit pas être un « simulacre ». Néanmoins, nous avons accepté de tenir cette réunion car des décisions rapides devaient être prises, dans l'intérêt des agents, concernant notamment, l'engagement de la totalité des crédits du CHS-CT du Finistère.

Point sur l'avancement des projets immobiliers :

Le projet des travaux à réaliser sur le Centre des Finances Publiques de Daoulas a tout d'abord été présenté, l'objectif étant d'assurer une meilleure isolation phonique des locaux tout en réaménageant l'accueil et en modifiant les luminaires de l'espace de travail des agents. En raison des règles budgétaires contraintes de CHORUS, les travaux doivent être impérativement réalisés avant la fin de l'année 2012, sinon les crédits seront perdus. La Direction pense que ce sera fait dans les délais.

Au Centre des Finances Publiques de Carhaix, le garde corps dont le financement est également assuré par le CHS-CT sera posé d'ici la mi-novembre.

D'autres travaux immobiliers sont en cours d'élaboration et l'administration s'est engagée à proposer une réunion plénière du CHS-CT sur cette question avant le 31 décembre 2012. Les réflexions portent, à Quimper, sur les sites de Ty Nay, de la rue des Réguaires, de l'allée Couchouren et de Pilven afin de reloger les collègues du Pôle Contrôle Expertise et de la Brigade de Vérification et de préparer la mise en place du CPSR. A Brest, l'implantation du CPS à la Cité et de la cellule informatique départementale rue Duquesne sont à l'étude.

Nous avons interpellé l'Administration sur la situation de la Trésorerie de Brest CHU en lui rappelant les conditions dégradées dans lesquelles les agents y travaillent depuis trop longtemps et en

lui demandant d'informer les collègues avec précision sur la nature et le calendrier des travaux dans les prochains mois.

Exécution budgétaire 2012 :

Pour **FO DGFIP**, il était nécessaire et urgent de faire un point sur l'avancement de l'engagement des crédits du CHS-CT, afin qu'ils ne soient pas perdus définitivement.

Nous nous sommes assurés que les actions votées soient bien réalisées dans l'année. Pour ce qui est des formations, nous avons à nouveau invité l'administration à réfléchir à une meilleure organisation des convocations. Encore trop souvent, nous sommes confrontés à des candidatures qui ne sont pas retenues alors que des collègues inscrits se sont désistés. Il est utile de rappeler que les formations organisées par le CHS-CT sont payées dans leur intégralité même si les sessions ne sont pas pleines en raison de désistements. Il en va donc de la responsabilité de tous de veiller à ce que des crédits ne soient inutilement gaspillés. Des discussions devront être menées pour que les formations se déroulent sur un calendrier plus étendu. Actuellement, elles ont lieu de septembre à début novembre. Elles se trouvent ainsi souvent en concurrence avec les formations métiers.

Nous avons également évoqué et dénoncé l'absence de diligence de l'Administration à mettre en œuvre une conférence à destination de l'ensemble des personnels sur le sujet des risques psychosociaux. Cette information avait été décidée lors de la réunion du comité du 24 avril 2012. Or, l'administration n'a fait aucune démarche pour que cette action soit réalisée, au mépris du rôle qui est le sien en la matière.

Cette réunion a été l'occasion également d'abonder les crédits mis à disposition de Mme GUILLOUD, Médecin de prévention. Cela lui permettra ainsi d'équiper les postes des collègues qui sont victimes de troubles musculo squelettiques. Il est utile ici de rappeler que le médecin de prévention est l'interlocuteur privilégié des collègues qui rencontrent des problèmes d'ordre médicaux. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec elle directement.

Présentation du rapport des médecins de prévention pour l'année 2011 :

Le médecin a fait état de son activité et de celle de sa collègue (partie en août 2011) lors de l'année 2011. Elle a présenté les différentes interventions qu'elle est amenée à réaliser : visites médicales annuelles, quinquennales ou sur demande des agents. Elle a précisé que, les psychopathologies (dont la souffrance au travail) et les rhumatologies (dont les Troubles Musculo Squelettiques) sont les affections les plus nombreuses qu'elle rencontre. Plus du tiers des pathologies ont un lien probable avec le travail. Elle a souligné l'apparition de situations de Burn out en 2011 et a indiqué que le phénomène se développe cette année. Pour lutter contre le développement des risques psycho sociaux, elle a mis en exergue la nécessité de renouer dans les services, un lien social qui tend à disparaître. Certains collègues ont de plus en plus tendance à s'isoler dans leur souffrance. Il est nécessaire, selon elle, de renouer le dialogue à tous les niveaux.

Pour **FO DGFIP**, l'origine du mal est directement lié aux suppressions massives d'emplois qui laissent exsangue de nombreux services. La succession de réformes mal ou pas maîtrisées mises en œuvre dans la seule logique de réduction des coûts est également nuisible. Cela génère une perte de repères et de plus en plus nombreux sont les agents aujourd'hui qui s'interrogent sur l'utilité et le sens de leur travail. Les solutions sont d'autant plus difficiles à mettre en œuvre que l'administration dans son aveuglement et sa brutalité a cassé le lien de confiance qui pouvait encore exister entre les agents et elle. Cela ne contribue pas à un dialogue serein. Il est grand temps que l'Administration en prenne conscience afin de donner des moyens et un réel soutien aux agents pour espérer leur redonner des conditions de travail satisfaisantes.

Le médecin de prévention a aussi présenté les fiches de risques professionnels. Nous avons observé que les préconisations qui y sont faites en matière de formation des personnels ou en matière d'acquisitions de matériels sont satisfaites dans la majorité des cas.

Les nouvelles modalités de mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) :

Les représentants **FO DGFIP** avaient demandé l'inscription de ce point à l'ordre du jour. En effet, le DUERP est un moyen de recenser les risques que les agents encourent dans leur cadre professionnel. Sa mise en œuvre a connu cet été des modifications. Il nous paraissait nécessaire que les membres du CHS-CT en soient informés. Les collègues ont dû tous être destinataires de questionnaires

à servir et ont dû participer à des réunions pour aborder ce sujet. Cette nouvelle démarche nous paraît intéressante car elle permet à tous les agents de participer à cette démarche de recensement. Il s'agit d'un moment important de sensibilisation de l'ensemble des personnels sur la santé et la sécurité dans le cadre professionnel. A la suite de ces actions dans les services, des groupes de travail se tiendront en décembre pour harmoniser les documents au niveau départemental. A la suite du DUERP sera élaboré un Plan Annuel de Prévention destiné à lutter contre les risques rencontrés. Il est signé par la Directrice départementale des Finances Publiques qui s'engage ainsi à préserver la santé et la sécurité des agents placés sous son autorité. Elle est comptable des actions menées.

Information sur la mise en place du Tableau de Bord de Veille Sociale :

Ce tableau a pour objet de détecter des agents en difficulté et d'apporter sans attendre une réponse adéquate à ces situations. Il est constitué d'une vingtaine d'indicateurs. Il doit être mis à jour tous les six mois afin de suivre l'évolution de la situation des services. Actuellement, les données sont recueillies. Ce tableau doit être présenté en comité technique local. Les représentants **FO DGFIP** ont demandé à ce qu'il soit également présenté en CHS-CT car il est de nature à donner des indications sur les conditions de travail des agents.

Les échanges ont été pour nous l'occasion de repréciser notre position sur le sujet. En effet, si nous sommes intéressés par une démarche qui permet d'affiner le constat sur la situation des agents et leurs conditions de travail, nous considérons qu'elle ne doit pas servir d'alibi pour l'Administration. Il n'est plus temps de se limiter au constat compassionnel face à la détérioration toujours croissante des conditions de travail des agents. Il est désormais plus qu'urgent de passer à l'action afin d'enrayer cette spirale négative. Ce tableau de bord doit être aussi l'occasion comme le DUERP, comme le rapport des médecins de prévention, comme les interpellations des organisations syndicales ou des agents, de définir enfin une politique énergétique d'amélioration concrète des conditions de travail des agents.

C'est bien là toute la responsabilité de l'Administration employeur pour préserver la santé et la sécurité des personnels sur leur lieu de travail.

Questions diverses :

Nous avons à nouveau abordé la situation des agents de la Trésorerie de Brest CHU. Au-delà des nombreuses nuisances subies par les agents, nous avons demandé à ce qu'une réflexion soit menée sur une meilleure sécurisation des locaux. Bien entendu, nous attendons des actes concrets dans des délais rapides. Il est urgent de satisfaire les légitimes demandes des agents.

A noter que le 22 octobre dernier, une délégation du CHS-CT a pu se rendre dans les locaux de la Trésorerie et échanger avec les agents. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du droit d'accès des membres du Comité dans les locaux de travail relevant du périmètre de compétence de leur CHS-CT.

FO DGFIP avait pesé pour que ce dispositif soit mis en œuvre mais il a fallu encore dernièrement que le **Secrétaire FO du CHS-CT** en rappelle le principe pour que cette première visite se fasse, et espérons le amorcer une véritable dynamique de travail.

Nous avons également évoqué les problèmes de stationnement au sein de l'Hôpital MORVAN qui vont se faire jour en décembre. En effet, à partir du premier de ce mois, les possibilités de stationnement seront réduites pour les agents de la Trésorerie. Nous avons interpellé l'administration qui nous a indiqué qu'elle devait engager une réflexion sur le stationnement sur Brest pour les différents services concernés. Elle entend y associer les agents de Brest CHU. Nous avons insisté pour qu'ils en soient informés comme l'ensemble des collègues concernés.

REPRESENTANTS FO DGFIP AU CHS-CT : Florence JAVELOT (Trésorerie de Landivisiau) Murielle MORICCI (SIP Quimper Est), Michelle GALLY (Trésorerie Brest Municipale), Didier KERDONCUFF (SIE Châteaulin).

**N'HESITEZ PAS A CONTACTER VOS REPRESENTANTS
FO DGFIP
ET A LEUR TRANSMETTRE VOS REMARQUES ET
PROBLEMES AFIN QU'ILS PUISSENT AU MIEUX
DEFENDRE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL.**